

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP308 Actualité socio-économique			
Code	ECRP3B08RP308	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'actualité socio-économique au sens large du terme est une des matières premières du métier de Relations publiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**
 - 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
 - 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
 - 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**
 - 3.2 Identifier les réseaux d'information relatifs aux activités de l'organisation et élaborer une fonction de "veille de l'actualité"
 - 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission dans une démarche systémique**
 - 4.6 Interpréter et exploiter les résultats d'enquêtes et de sondages
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.1 Se créer un réseau de relations
 - 5.2 Mettre en place des stratégies de communication et d'information en adéquation avec les objectifs poursuivis

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable de décrypter, comprendre, analyser et hiérarchiser les informations trouvées dans les supports de diffusion de l'actualité socioéconomique régionaux, nationaux et internationaux. Supports écrits, audio-visuels et provenant des TIC (Technologie de l'Information et de la Communication). Il devra faire preuve d'esprit de synthèse et d'esprit critiques en croisant ses sources qu'il référencera. Il fera la démonstration de la connaissance, de la maîtrise des grands

médias et de
la technique de la réalisation et de la présentation de l'outil " revue de presse généraliste".

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP3B08RP308A Actualité socio-économique 36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP3B08RP308A Actualité socio-économique 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Actualité socio-économique			
Code	20_ECRP3B08RP308A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'actualité est une des matières premières du métier de Relations publiques. Au-delà d'alimenter le contenu citoyen de toute formation, plonger et maîtriser dans l'actualité socio-économique permettent de construire la différence entre un RP technicien et un RP sachant se démarquer.

Cette matière et sa culture en dehors des cours, permet de rester connecter au monde et au service des entreprises qui demandent les services des RP.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Susciter des attitudes de curiosités, d'intérêt, de souci de comprendre l'actualité socioéconomique au sens large du terme (le

social et l'économique pouvant recouvrir la culture); contribuer à former l'esprit critique; structurer des connaissances

(concepts, institutions, techniques...) et apprendre à les articuler; apprendre à discerner les différents acteurs de la vie

socioéconomique; constituer de petits dossiers sur les thèmes traités régulièrement.

L'étudiant sera capable de décrypter, comprendre, analyser et hiérarchiser les informations trouvées dans les supports de

diffusion de l'actualité socioéconomique régionaux, nationaux et internationaux. Supports écrits, audio-visuels et provenant

des TIC (Technologie de l'Information et de la Communication). Il devra faire preuve d'esprit de synthèse et d'esprit critiques

en croisant ses sources qu'il référencera. Il fera la démonstration de la connaissance, de la maîtrise des grands médias et de

la technique de la réalisation et de la présentation de l'outil " revue de presse généraliste".

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Une moitié du cours dépendra de l'actualité de la semaine écoulée. Les notions théoriques vues se rattacheront directement à l'actualité.

L'autre moitié abordera des thèmes comme la mondialisation, le développement durable, la citoyenneté,

d'éventuelles élections, la politique d'immigration et d'accueil des réfugiés, la Justice, l'armée, l'Union européenne, les conflits à travers le monde, le terrorisme, la politique, la finance, les combats sociaux... Cette liste n'est pas exhaustive mais évolutive en fonction de l'actualité.

Démarches d'apprentissage

En atelier: encadrement par l'enseignant du travail de recherche, de réalisation, de rédaction et de présentation de revue de presse. Echanges et présentation des revues de presse par les étudiants. Débat autour de l'actualité hebdomadaire et autour des grands thèmes faisant l'objet d'un travail "au long cours".

Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation en classe et à la demande.

Ouvrages de référence

Quotidiens: Le Soir, La Libre Belgique, Vers l'Avenir, La Nouvelle Gazette, Métro, Le Monde (et leur site Internet). Hebdomadaire: Le Vif/l'Express (son site Internet). Radio/Télé/Internet: RTBF, RTL,... Mais aussi: dictionnaires, encyclopédies, essais...

Supports

Journaux : présentation, description, analyse, utilisation; Revues de presse; Statistiques; Documents graphiques et audio-visuels. Présentations en classe

4. Modalités d'évaluation

Principe

Par une évaluation continue durant le cursus grâce des échanges avec l'enseignant, des présentations en classe, des productions écrites et orales en groupe et enfin par un examen oral individuel.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	50				
Période d'évaluation	Exo	50			Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée

des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).